



Perspective du Complexe Desjardins à Montréal.

fonda la Caisse populaire de Lévis et de nombreuses autres tant au Canada qu'aux États-Unis.

De nombreuses célébrations

Un tel événement méritait d'être souligné et porté à l'attention de toute la population. C'est d'ailleurs la tâche que se sont assignée plusieurs organismes.

Quelques publications feront mieux connaître le fondateur du mouvement Desjardins. Citons, entr'autres, une biographie dont M. Yves Roby est l'auteur. Une exposition permanente à la Caisse populaire de Lévis lui sera

Pour sa part, la Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins, lors de la proclamation officielle du 75^e anniversaire Desjardins, a dévoilé un vaste programme d'activités.

d'ailleurs consacrée. De plus, toute la population de cette ville sera appelée à participer à une grande fête populaire en souvenir du geste historique posé en 1990. De plus, le ministère des Postes émettra un timbre commémoratif de 8 cents à l'effigie d'Alphonse Desjardins.

D'importants congrès marqueront aussi cet événement. Au mois de mai, celui de la *National Association of Canadian Credit Unions* (NACCU) et de la *Canadian Coop Credit Society* (CCCS). En juin, celui du Conseil canadien de la Coopération (CCC) et de la *Cooperative Union of Canada* (CUC). Tous ces congrès se tiendront à Québec.

En octobre, il y aura à Montréal une rencontre internationale sur le rôle, les problèmes et les objectifs de la coopération d'épargne et de crédit.

Téléconférences Canada – France

Une liaison audio-visuelle bilatérale a été établie récemment entre le ministre des communications, M. Gérard Pelletier, et le secrétaire d'État aux Postes et Télécommunications de France, M. Aymar Achille-Fould. Cette liaison inaugurerait la première d'une série de téléconférences entre la France et le Canada au moyen du nouveau satellite franco-allemand *Symphonie*.

Les deux ministres se sont entretenus pendant dix minutes environ avant le début de la première téléconférence expérimentale.

Quatre téléconférences eurent lieu entre la France et le Canada au moyen du nouveau satellite et les participants à chacune de ces téléconférences purent voir et entendre leurs homologues d'outre-mer sur des téléviseurs de contrôle.

La présente série de téléconférences

s'intégrait à un programme de coopération entre les deux pays. Au cours de son voyage en France, au mois d'octobre dernier, le premier ministre, M. Pierre Trudeau, a exprimé l'intérêt que porte le Canada à la participation au projet du satellite *Symphonie*.

C'est la Société Radio-Canada et le Centre audio-visuel de l'Université de Montréal qui s'occupent de la production de cette série de téléconférences de ce côté-ci de l'Atlantique, et en France, cette tâche est accomplie par la Télédiffusion française – 1, un réseau français de radiodiffusion. La liaison par satellite est rendue possible grâce aux installations du ministère des Communications à Ottawa en collaboration avec la Société canadienne de télécommunications transmises et Télésat Canada et aux liaisons par hyperfréquences avec les divers studios à Montréal et à Ottawa.

La première téléconférence, après le dialogue d'inauguration entre les deux ministres, a établi la liaison entre les étudiants de l'Université de Montréal et ceux de l'Université de Paris. Ce colloque portait sur l'avenir des communications audio-visuelles; une téléconférence a traité des méthodes d'enseignement et, enfin, une autre a porté sur l'avenir des satellites dans les domaines de la radiodiffusion et du journalisme.

Augmentation du budget de l'ACDI

Les dépenses du programme de coopération au développement international du Canada devraient atteindre \$933 millions pour l'exercice 1975-1976, ce qui représente une augmentation de 27 p. 100 sur les chiffres de l'an dernier. Etant donné le taux actuel d'inflation, ce chiffre correspond à 0.58 p. 100 du PNB. De la somme allouée, environ \$250 millions serviront à l'aide alimentaire bilatérale et multilatérale. Les programmes bilatéraux bénéficieront de \$570 millions, alors que le programme multilatéral disposera de \$302 millions. Une somme de \$31.7 millions sera accordée pour appuyer les projets des organisations non gouvernementales canadiennes et internationales, alors que le Centre de recherches pour le développement international recevra \$27 millions. Le budget d'administration de l'Agence sera de \$22.6 millions, soit 2.4 p. 100 des dépenses totales d'assistance.